

LE BULLETIN



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



L'édito

par Coralie BÉNECH

Suicidaire... ?

Dans le monde actuel, qualifier Trump de suicidaire pourrait avoir du sens tant il paraît jouer avec la vie de millions d'humain·es, mais ce qualificatif a été utilisé par Edouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, pour justifier les 4 000 suppressions de postes, arguant de la baisse démographique.

Les bornes sont dépassées depuis longtemps mais ce que le ministre vient de dire relève d'un profond mépris pour le service public d'éducation, pour la jeunesse et pour les personnels enseignants. Notre ministre est-il connecté avec les réalités des enseignant·es qui n'en peuvent plus de leurs conditions de travail, qui ont des effectifs trop lourds, qui n'arrivent pas à faire leur travail correctement ? A-t-il bien conscience de l'âge de nos professions ?

Ce qui est suicidaire aujourd'hui, Monsieur le Ministre, pour les enseignant·es et surtout pour la réussite des élèves ce sont les nombreuses suppressions de postes que les différents gouvernements ont porté que les effectifs démographiques soient en hausse ou en baisse. La dernière décision qui vise à instaurer un concours général au collège est hors sol et va servir un peu plus à accentuer les inégalités.

Le service public d'éducation a besoin de moyens pour faire réussir les élèves, l'annulation des 4 000 suppressions de postes ne permettrait même pas de revenir au taux d'encadrement de 2010, investir dans le service public d'éducation, c'est investir pour plus d'égalité, de solidarité et dans l'avenir de la nation. ■

Édito écrit le 8 avril 2026



ACTION

1^{er} mai : plus que jamais aller défiler

La mobilisation des personnels de l'Éducation nationale, le 31 mars, bien qu'elle soit en demie teinte ne reflète pas la réalité des mobilisations nombreuses dans les établissements scolaires qui réclament plus de moyens, et qui luttent contre les suppressions de classes ou de postes. Des mobilisations locales remontent de quasi tout le territoire pour permettre aux élèves d'étudier et d'apprendre dans de bonnes conditions. En EPS, depuis plusieurs années les restrictions de moyens ont largement impacté notre qualité d'enseignement : regroupements de classes de LP, suppressions de l'apprentissage de la natation, des APPN et chaque suppression de poste en EPS implique la suppression d'un forfait de l'association sportive. Le SNEP-FSU avec la profession

et les autres syndicats de la FSU revendique partout plus de moyens pour le service public d'éducation et se mobilise au niveau local comme au niveau national. L'appel voté à la sortie du congrès national du SNEP-FSU (cf page 5) fait état de propositions pour la jeunesse. Les 4 heures d'EPS, l'accès au sport, aux loisirs, sont des leviers pour permettre de lutter contre les inégalités quelles qu'elles soient, le SNEP FSU œuvrera pour des changements de politiques publiques.

Toutes les coupes budgétaires contre les services publics sont des attaques contre les solidarités mais aussi contre les droits acquis par les luttes. La nouvelle attaque contre le caractère chôme du 1^{er} mai vient renforcer cette volonté de casse de tous ces conquies relevant du progrès social. Revenir

“
Toutes les coupes
budgétaires
contre les services
publics sont
des attaques contre
les solidarités...”
”

sur le caractère chôme de cette journée constituerait une nouvelle atteinte au droit du travail !

Se mobiliser ce 1^{er} mai 2026 revêt de nombreux enjeux. Après 9 ans de politiques libérales qui ont largement

contribué à l'augmentation des inégalités, au lendemain des élections municipales qui ont vu l'extrême droite encore progresser, à 1 an d'une échéance électorale majeure, il est temps de réinvestir la rue, les lieux de démocratie, de luttes pour reconquérir des droits, pour plus d'égalité et de justice sociale. Au moment où les prix de l'essence explosent suite aux attaques des États-Unis et d'Israël sur les pays du moyen Orient, de nombreux·ses travailleur·euses se retrouvent encore plus pris·es à la gorge pendant que des actionnaires et grandes entreprises font chou gras. Le SNEP FSU appelle les agent·es de la Fonction publique au service du collectif et de l'intérêt général à aller défiler ce 1^{er} mai et à en faire un raz de marée pour construire la suite. ■

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Construire la suite

par Benoît HUBERT

Les enjeux locaux des élections municipales ont été supplantés par des choix et des postures d'appareils afin de se positionner et de peser dans les futures présidentielles.

Ce sont les résultats d'une fracture politique qui s'est amplifiée depuis la dissolution de l'assemblée par Macron et les législatives qui s'en sont suivies ont conduit, lors des municipales à un renforcement du Rassemblement National dans son implantation

locale avec le gain de 60 communes, dont plusieurs de taille intermédiaire et en s'intégrant dans une cinquantaine de listes « alliées ». L'autre fait marquant relatif aux mésententes et à des jeux d'alliances parfois « contre nature » est qu'il n'a pas existé de « front républicain » au deuxième tour pour faire barrage à

une extrême droite de plus en plus banalisée et une gauche qui peine à s'entendre, s'invective et marche en ordre dispersé. Les attaques politiques lors de cette campagne des municipales se sont essentiellement tournées contre des partis de gauche, laissant la main et le champ libre aux partis réactionnaires. Ce contexte interpelle fortement le syndicalisme de transformation sociale et fait craindre le pire dans la campagne qui va s'ouvrir pour les présidentielles de 2027. La responsabilité du mouvement social et syndical est de porter fortement les revendications du monde du travail, les revendications pour les services publics, la Fonction publique pour que les projets politiques prennent en compte les besoins de la population. Les luttes interpersonnelles ne doivent pas prendre le pas sur les programmes et l'intérêt général. La lutte contre les inégalités doit être une priorité. ■



SUPÉRIEUR

Le SNEP-FSU refuse l'impasse pour les non lauréat-es

par Pascal ANGER

Compte rendu de l'audience du 31 mars 2026 avec le cabinet du ministre P. Baptiste de l'ESR (enseignement supérieur et recherche).

Suite à nos courriers d'alertes concernant l'impéritie des 2 ministères (MEN et MESR) sur la mise en œuvre de la réforme du concours en L3, le SNEP-FSU a été reçu par 2 membres du cabinet.

Concernant l'avenir des STAPS, sa mention Educ-Mot et les INS-PE avec les M2E-EPS, le SNEP-FSU a demandé des réponses urgentes pour l'accueil de tous-tes les non lauréat-es au concours

L3 (plusieurs milliers) et pour celles et ceux qui veulent s'engager vers le premier degré. La réponse passe par un collectif budgétaire du MESR et non par un défaussement sur l'autonomie des universités. De plus ce non-accueil de non lauréat-es favorise l'ouverture de formations privées prépa concours.

Les universités ont l'obligation de satisfaire à la poursuite d'étude de chaque étudiant-e et d'accompagner la réussite

des étudiant-es. Le cabinet en a convenu.

Au final celui-ci s'est engagé à appuyer notre demande auprès du ministre pour faire ouvrir plus de M2E EPS pour les non lauréat-es sur tout le territoire.

L'enjeu des moyens pour les SUAPS a été également rappelé. ■

AUDIENCE DGESCO

Le SNEP-FSU défend une EPS de qualité

par Coralie BENECH

Suite à la restructuration de la DGESCO, la nouvelle responsable du pôle Anne Padier-Savouroux avait demandé à rencontrer le SNEP-FSU notamment sur la question du dispositif 2 heures de sport. Le SNEP-FSU n'a pas évolué dans sa position et continue de défendre les 4 heures d'EPS pour toutes et tous, ou encore une section sportive scolaire par établissement. Au regard de la discussion, la DGESCO confirme à demi-mots que le dispositif ne fonctionne toujours pas et qu'il n'atteint absolument pas la cible. Nous avons profité de cette audience pour revenir

sur les tests de condition physique et plus globalement sur les tests qui orientent la politique éducative et qui orientent les enseignant-es à faire du « bachotage » avec leurs élèves comme pour le savoir nager, plutôt que d'aller sur l'apprentissage de la natation. Le SNEP-FSU continue de porter le sujet des moyens fléchés pour la natation et de porter tous les sujets spécifiques liés à notre discipline (programmes, EPPCS...). ■

ADHÉSION

Cultivons notre force collective !

par Émilie DUCRET

Qu'est-ce qu'on risque à participer à un bureau du SNEP-FSU ?

Rencontrer des collègues qui défendent le métier,
Construire des initiatives pour l'améliorer,
Se redonner envie d'agir !

Qu'est-ce qu'on risque à proposer à nos collègues de se syndiquer ?

Montrer qu'on croit en notre syndicat,
Qu'on est fier-e de l'activité qu'on mène,
Porter l'espoir de se rassembler pour le progrès social,
Même si la-le collègue ne se syndique pas immédiatement, on aura planté une graine.
Et ça tombe bien, c'est le printemps !

RETRAITÉ-ES

GARDONS LA SANTÉ !

Par Roland ROUZEAU

Commission nationale des retraité-es

La publication des résultats de l'enquête « santé », lancée par la commission nationale retraité-es le montre par le nombre des réponses reçues et par leur contenu : c'est un sujet qui préoccupe et suscite l'intérêt⁽¹⁾. De même, là où elles ont été organisées à destination des retraité-es, les réunions sur la PSC ont été bien suivies.

Le 2 avril, à l'appel des structures de retraité-es (particulièrement concerné-es) CGT, FSU, Solidaires, FGR, des rassemblements départementaux ou régionaux ont été organisés,

centrés sur la santé (accès aux soins, restes à charge, dépassements d'honoraires, perte d'autonomie ...). Il s'agissait de réaffirmer le droit à la santé partout, pour toutes et tous.

Pour poursuivre l'action, nous appelons les retraité-es et les actif-ves à signer la pétition initiée entre autres par le professeur GRIMALDI :

POUR SIGNER LA
PÉTITION, C'EST ICI

C'est un peu complexe, mais avec méthode, on y arrive. Si

elle ne correspond pas totalement à nos mandats, cette pétition est un excellent outil pour remettre sur le devant de la scène les questions de santé, de solidarité et de protection sociale. Faisons-en une étape complémentaire du travail engagé avec plusieurs organisations pour le « 100 % Sécu ».

Contre sa marchandisation, gardons la santé comme un bien commun ! ■

(1) Encart 16 pages dans le dernier bulletin retraité-es, diffusé au congrès national, consultable sur le site national SNEP-FSU (actualités, publications).

RENTREE 2026

Stop à la casse de l'École publique !

par Lise CHOPINET

Suppressions de postes, fermetures de classes, baisse des DHG : la rentrée 2026 s'annonce comme une nouvelle étape dans la destruction du service public d'éducation.

Le Service Public d'éducation est déjà à bout de souffle : 8 000 postes supprimés depuis 2017 dans le second degré, plus de 1 000 classes fermées, 14 330 titulaires en moins malgré une hausse du nombre d'élèves (+ 2 500 élèves

dans le 2nd degré public entre les rentrées 2017 et 2025⁽¹⁾).

Depuis le quinquennat Sarkozy, la France détient le triste record des classes les plus surchargées d'Europe, tandis que l'inclusion scolaire est imposée sans

moyens, avec un manque criant de personnels et d'accompagnement.

Le ministère tente de justifier ces choix par la baisse démographique. C'est un mensonge politique.

Cette baisse devrait être une chance : celle de réduire les effectifs par classe et d'améliorer enfin les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Nous refusons cette logique d'austérité. Nous refusons que l'École publique soit sacrifiée.

Les mobilisations se multiplient depuis le mois de janvier, à tous les niveaux :

- Votes de vœux et refus des DHG dans de nombreux conseils d'administration,
- Opérations "collèges morts" massivement suivies (jusqu'à 95 %) pour dénoncer les classes surchargées, blocus de lycées, manifestations et demandes d'audience inter-lycées à Aix-Marseille contre la baisse des moyens,
- Boycott des CSA dans le Gard, pour créer des postes et limiter les suppressions : 2 postes ont déjà été obtenus.

Ces actions ne sont que quelques exemples. La mobilisation s'est encore amplifiée toute la semaine du 30 mars au 3 avril, avec un point d'appui fort : la grève du 31 mars qui a mobilisé dans tous les territoires (parents, élu·es, enseignant·es...). Les mesures de suppressions de postes dans le primaire ont été annoncées après les élections municipales, c'est pourquoi, les mobilisations se renforcent.

L'École publique n'est pas un coût, c'est un investissement. Continuons à agir pour obtenir des moyens pour la rentrée 2026 et, dès maintenant, préparons le rapport de force pour imposer un autre budget en 2027.

(1) Rers, Depp-MEN (Repères Et Références Statistiques), Août 2025



REPÈRES ET RÉFÉRENCES
STATISTIQUES 2025



ÉGALITÉ

Tests de féminité et exclusion des personnes trans et intersexes des JOP 2028 : Le SNEP FSU dénonce l'indigne retour en arrière du CIO !

par Lucile GRES

Sous la pression de forces ultra réactionnaires, le CIO vient de rétablir les tests génétiques censés prouver la « féminité », pour les JOP de Los Angeles de 2028. Ces tests avaient pourtant disparu depuis 30 ans. L'objectif premier est bien de bannir les athlètes trans et intersexes. Il est aussi, bien entendu, encore et toujours, question de contrôler le corps des femmes, au nom d'une prétendue vérité biologique.

« L'admissibilité à toute épreuve féminine des Jeux olympiques est désormais réservée aux personnes de sexe biologique fé-

minin », non-porteuses du gène SRY, a détaillé l'instance olympique dans un communiqué, après un vote « unanime » de sa commission exécutive. Le CIO va ainsi à l'encontre des données scientifiques qui s'accordent pour affirmer qu'il n'est démontré aucun « éventuel avantage de performance sportive » chez les athlètes porteuses du gène⁽¹⁾.

Les normes conservatrices, font toujours peser un doute sur les femmes qui seraient « trop » musclées. Leur légitimité à participer aux épreuves féminines est souvent contestée. Pourtant, « Le sport cherche le hors norme et les caractéristiques

exceptionnelles chez les hommes. Mais chez les femmes, ça dérange »⁽²⁾. Ainsi les « contrôles de genre », ont été imposés aux sportives depuis 1966. Les changements dans les critères de ces tests de féminité (les organes génitaux, la présence d'un deuxième chromosome X puis celle du Y, le taux de testostérone) ont montré les multiples dimensions du sexe biologique et la grande difficulté, voire l'impossibilité à déterminer le « vrai » sexe d'une personne.^(2bis)

Le SNEP FSU s'insurge contre cette décision profondément discriminatoire, qui essaie d'imposer au monde une vision

ultra-réactionnaire et masculiniste des rapports humains, en instaurant une « police du genre »⁽³⁾ destinée à maintenir les femmes sous des rapports de domination.

Ce choix indigne détourne des vrais problèmes tels que les disparités de traitement entre les femmes et les hommes dans le sport (pratiques naturalisantes, salaires, médiatisation, accès aux installations sportives, encadrement, instances dirigeantes, etc) et la lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes.

Le SNEP FSU regrette la prudence française, suite à l'annonce du CIO. Le CNOSF évoque des problèmes de mise en œuvre quand le Gouvernement se dit préoccupé et s'oppose à une généralisation de ces tests « qui soulève de nombreuses questions éthiques, juridiques et médicales, notamment au regard de la législation française en matière de bioéthique ».⁽⁴⁾

Pour le SNEP FSU, si ces tests sont interdits, par les lois bioéthiques et le code civil, ils sont aussi une grave atteinte aux droits fondamentaux et à la dignité humaine. Ils sont l'expression d'un glissement toujours plus pressant, en matière

de politique sportive vers des mesures ultra réactionnaires, renforçant l'exclusion, et le rejet des minorités.

Le SNEP FSU, dénonce le dérapage que prennent les instances sportives en cédant à des pressions ultra-conservatrices, dictées par le développement des idées d'extrême droite. Le SNEP FSU condamne le retour aux tests de féminité et appelle la communauté sportive à faire pression sur le CIO pour qu'il revienne sur sa décision. Engagé dans la lutte contre l'extrême droite et toutes ses composantes, le SNEP FSU, continuera à se battre pour que le droit à l'autodétermination soit respecté. ■

(1) British Journal of Sports Medicine.

(2) Anaïs Bohuon dans Mediapart

(2bis) Bohuon A., 2012, *Le Test de féminité dans les compétitions sportives. Une histoire classée X ?*, Paris, Éditions iXe.

(3) Communiqué d'une centaine d'associations de défense des droits dans le sport. Source : Journal l'Humanité.

(4) Déclaration de Marina Ferrari, Ministre des Sports.

GUIDEL, 23-27 mars 2027

Un congrès dynamisant où 204 congressistes (89 femmes et 115 hommes – une proportion à l'image de la répartition de la profession) ont confronté leurs idées pour aboutir à des mandats et des revendications qui vont orienter l'activité du SNEP-FSU pour les 3 ans à venir. De nombreux·ses invité·es des syndicats nationaux de la FSU qui ont mis en avant le travail fédéral essentiel notamment depuis la mise en place de la loi TFP, une intervention de Sophie Bérout sur le rapport du syndicalisme au politique qui suscite du débat dans le contexte actuel, des moments conviviaux qui permettent à chaque militant·e de repartir reboosté·e et au plus proche de la profession.



THÈME 1

Trois nouveaux mandats forts pour l'EPS

Sur l'évaluation, le SNEP-FSU propose la construction de barèmes uniques à chaque fois que cela est possible ou si cela ne

l'est pas, de barèmes les plus proches et convergents les uns des autres.

Au lycée, dans le but de permettre un approfondissement

de certaines APSA, le SNEP FSU revendique la possibilité de n'en évaluer que 2 pour la classe de Terminale.

Enfin, le SNEP-FSU demande que la pratique sportive en UNSS soit réservée aux établissements publics, et que dans une phase de transition des statuts, les établissements privés sous contrat ne puissent pas dépasser les phases départementales. ■

THÈME 2

L'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour la Jeunesse

Le congrès a renouvelé ses mandats en faveur du sport pour le plus grand nombre, avec un recentrage des moyens vers les services publics et les structures asso-

ciatives, dont l'organisation et le fonctionnement doivent être plus éthiques et plus respectueux des personnes, ainsi qu'un plan de construction d'équipements sportifs. Il s'est prononcé sur l'orga-

nisation des JOP Alpes 2030, jugée inacceptable en l'état. Il a élargi ses réflexions sur les politiques d'éducation populaire et l'émancipation de nos jeunes.

THÈME 3

Revaloriser nos métiers !

La loi dite de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 enferme les personnels dans un rapport individuel avec l'Adminis-

tration, dégrade nos métiers et s'attaque au statut garant de nos missions d'intérêt général. Le congrès a réaffirmé son opposition à cette loi et s'est positionné pour la

revalorisation de nos métiers et carrières, la reconquête de nos droits sociaux et en santé, l'atteinte de l'égalité salariale femmes hommes sans conditions et s'est doté d'un mandat opérationnel pour un âge légal de départ à la retraite à 60 ans pour toutes et tous. ■

THÈME 4

Renforcer et réenchanter notre syndicalisme de masse, pour agir, lutter et transformer

Afin de renforcer notre syndicalisme, les débats ont porté sur les modalités d'action, la défense du statut de fonctionnaire, la bifurcation écologique, la

lutte contre les idées d'extrême droite (ED), les liens syndicat-partis politiques, les alliances...

Dans un contexte où l'ED tente d'inverser les valeurs,

le congrès a porté des valeurs féministes, anti-racistes, anti-fascistes, de paix et pour l'auto-détermination des peuples à disposer d'eux-mêmes. ■

INTERVIEW

3 questions à O. LEROY, secrétaire académique du SNEP-FSU Rennes, coordonnateur de l'organisation du congrès.

Qu'est-ce que ça représente d'accueillir un congrès du SNEP-FSU dans son académie ?

Accueillir le Congrès National c'est d'abord faire œuvre collective pour notre organisation. La maison SNEP-FSU, ce sont les militant·es, les idées, les revendications mais pour mettre tout le monde autour de la table, et pour le coup une très grande table, il faut mettre en place toute cette machinerie qu'est un congrès national. Avec l'expérience de 2011, nous avons quelques repères. L'idée principale était de tout faire pour que chacun·e se sente bien et que seules les idées et les réflexions soient les préoccupations de la semaine. ■

Meilleur moment de la semaine ?

Avec l'équipe d'orga, nous avons tout préparé en amont pour que toute la semaine soit le meilleur moment. J'avoue que les petites douceurs locales de l'apéro d'accueil ont été un chouette moment de convivialité syndicale.

Les retours des congressistes ?

Les retours des congressistes sont touchants et chaleureux et ils expriment tous ce que nous voulions montrer : rigueur, disponibilité et joie de vivre ensemble cette semaine. ■



ZOOM EXTRÊME DROITE

L'Extrême Droite aux portes du pouvoir : un poison à combattre par la résistance collective !

Face à la montée du RN et des idées d'extrême droite, le congrès national s'est doté d'un texte fort pour organiser la résistance dans nos professions. Déconstruire ses idées et propositions, s'opposer aux expressions contraires aux va-

leurs que nous portons passe par l'information et la formation, le travail des alliances pour agir collectivement contre le poison que portent les officines d'extrême droite afin d'empêcher le pire d'advenir. Siamo tutti antifascisti ! ■

ZOOM INTERNATIONAL

Pour un monde de paix, de justice et de respect du droit !

Malgré la complexité géopolitique, l'appréhension des rapports de force qui s'expriment au niveau mondial est indispensable pour comprendre et réagir à leurs conséquences immédiates sur le budget de l'État et l'avenir des services publics.

Le SNEP-FSU dénonce les multiples violations du droit international, les conséquences des conflits sur les populations, en particulier les femmes et les enfants, ainsi que la militarisation ambiante qui se répand jusque dans l'École. ■



APPEL DU CONGRÈS DU SNEP-FSU

Face aux inégalités, urgence pour la Jeunesse

Dans un monde qui fait face à la montée de l'extrême droite, des tensions internationales, de crises économiques, sociales et environnementales sans précédents et face à l'explosion des inégalités, il est urgent, pour notre jeunesse, de construire une société de paix, plus juste, plus égalitaire, plus démocratique et plus écologique. Le congrès national du SNEP-FSU, réunissant les enseignant·es d'EPS du collège à l'Université et les personnels techniques et pédagogiques Jeunesse et Sports, lance un appel en faveur de la jeunesse.

La jeunesse de notre pays porte les stigmates des politiques libérales et liberticides menées et renforcées depuis des décennies. Elle présente ainsi un état de santé physique alarmant, avec une baisse significative des capacités cardio-respiratoires, une obésité grandissante dans un contexte où les inégalités d'accès à la pratique physique, sportive et artistique perdurent entre les filles et les garçons, entre les classes sociales, les territoires, selon que l'on soit valide ou en situation de handicap... La santé mentale est tout autant préoccupante, plus d'un jeune sur deux n'a aucune confiance dans l'avenir, le mal-être explose et les idées suicidaires progressent. Les politiques éducatives, culturelles, sportives et de loisirs ont entraîné également des dégradations qui affaiblissent les pouvoirs d'agir des jeunes et altèrent leur santé sociale indispensable pour leur émancipation.

Dans ce contexte politique et social anxiogène, près d'un tiers

des 18-25 ans se laisse séduire par le discours démagogique de l'extrême droite.

Face à cette situation, il y a urgence à répondre aux besoins de la jeunesse qui est l'avenir du pays.

Renforcer l'École Publique, l'EPS et le Sport Scolaire !

Pour inverser la tendance, il est indispensable de redonner à l'École les voies et moyens de répondre à l'objectif de **démocratiser l'accès à des savoirs ambitieux pour garantir une culture commune à tous et toutes**. C'est une condition indispensable pour permettre à la jeunesse de s'émanciper, afin de pouvoir agir demain en citoyen·nes responsables et critiques face aux enjeux du moment. Ce projet s'inscrit dans la perspective d'un **grand service public laïc, gratuit et obligatoire** qui accueillerait toutes les jeunesse.

Pour permettre à celles et ceux qui n'ont que l'École pour apprendre, accéder aux savoirs et ainsi contribuer à la lutte contre les inégalités, il y a urgence à **augmenter le temps scolaire et à réduire les effectifs par classe**. Il faut renforcer l'enseignement de l'EPS, le Sport Scolaire et Universitaire et parallèlement assurer le développement du monde associatif extrascolaire. Ainsi, porter **l'horaire obligatoire d'EPS à 4 heures hebdomadaire tout au long de la scolarité** est une nécessité. Il permettrait à tous et toutes, à travers le renforcement de la

pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques, de s'approprier ce pan de la culture de l'humanité, de se développer physiquement et contribuer à améliorer la condition physique des jeunes. Ce serait un moyen de favoriser l'engagement dans la pratique physique et sportive tout au long de la vie. Adossé à **un grand plan de construction/ rénovation d'équipements sportifs écoresponsables pour les territoires métropolitains et ultramarins**, cela contribuerait également au renforcement du vivre-ensemble au travers de la rencontre. C'est une réponse pour contrer le développement de l'individualisme, du repli sur soi, de la peur voire de la haine de l'autre. Cette perspective doit trouver des prolongements pour assurer à chaque jeune la possibilité de poursuivre les études de son choix, sans obstacle, ni sélection, en bénéficiant d'une allocation financière lui permettant d'être autonome et de suivre ses études sereinement.

Renforcer le Service Public de la Jeunesse et des Sports !

Si l'École a un rôle primordial pour redonner de l'espoir à la Jeunesse, elle ne peut, à elle seule, tout régler. Ce projet doit pouvoir s'appuyer sur un service public de la Jeunesse et des Sports aux moyens renforcés pour offrir à chaque jeune la possibilité d'accéder à la pratique sportive et artistique de son choix, aux loisirs à un tarif réduit. Cela implique donc de développer et soutenir les associations pour pouvoir répondre à la demande sur l'ensemble

des territoires métropolitains et ultramarins avec des personnels techniques et pédagogiques Jeunesse et Sports à même de les accompagner, de former les bénévoles. C'est pourquoi, le SNEP-FSU appelle notamment à **porter le budget du ministère des sports à 1 % du budget de l'État**. La nécessité de renforcer l'accès à la Culture passe par le développement de politiques publiques d'éducation populaire.

Il est essentiel de redonner à chacun·e la possibilité de **bénéficier du droit aux vacances**, dont sont privé·es de trop nombreux jeunes, notamment celles et ceux

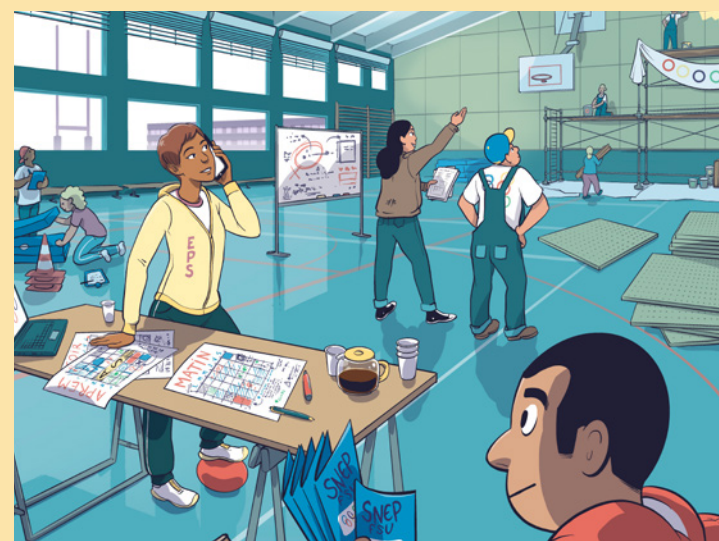
issus des milieux populaires. Le **développement des colonies et des centres de vacances**, les soutiens aux projets des jeunes, sont des clés pour y parvenir.

Il est temps d'apporter les financements et politiques indispensables pour permettre à la Jeunesse de se projeter dans un avenir serein. Nous, enseignant·es d'EPS et personnels techniques pédagogiques Jeunesse et Sports, fier·es d'être engagé·es au quotidien auprès des jeunes, portons ce projet et souhaitons le partager pour qu'il devienne réalité. ■

Le congrès a voté un zoom Gymnase score

L'enquête Gymnase Score révèle de fortes inégalités : 20 % des établissements en situation d'urgence et 49 % ne peuvent pas appliquer les programmes. Le SNEP-FSU appelle à un plan d'investissement ambitieux et à une loi de programma-

tion des équipements sportifs. Pour peser dans le débat public, il faut poursuivre l'enquête dans chaque département et aller à la rencontre des politiques pour gagner des plans de construction et de rénovation à court, moyen et long terme. ■



CAMPAGNE

La natation : un enjeu émancipateur

par Fabrice ALLAIN

À Guidel, les congressistes ont revendiqué des moyens supplémentaires pour l'enseignement de la natation.

Les chiffres des noyades en témoignent chaque année, l'apprentissage de la natation n'est pas satisfaisant. 22 % des parents estiment que leur enfant n'a pas appris à nager dans le cadre scolaire (enquête IFOP, mars 2026) et 86 % souhaitent que l'apprentissage de la natation devienne dès la sixième une priorité nationale.

Par ailleurs, la natation est une activité fortement marquée par les inégalités sociales (IN-JEP, 2021). L'Ecole, en touchant tous les élèves d'une génération, a un rôle primordial à jouer

pour combattre ces inégalités d'accès.

Pour le SNEP-FSU, plusieurs leviers sont à actionner simultanément :

- La construction et la rénovation de 200 piscines par an, avec 50 % de financement par l'État, comme première étape d'un plan pluriannuel de 5 ans (en France 14,5 % des élèves n'auront jamais accès à l'apprentissage de la natation faute de piscine à proximité, source Gymnase score, SNEP-FSU, 2025),

- Des moyens fléchés dans les dotations horaires des établissements afin de renforcer l'encadrement des cycles de natation (3 profs pour 2 classes) et permettre à tous les élèves d'apprendre et de progresser,

- Les programmes d'EPS doivent redonner une place importante à l'apprentissage de la natation, en dépassant le seul horizon du « savoir-nager ».

Le SNEP-FSU appelle la profession à se mobiliser pour faire valoir les besoins et moyens pour développer la natation sur tous les territoires. ■



OUTRE-MER

Le SNEP-FSU exige un plan d'urgence pour l'égalité réelle

par Emmanuel ROUBLOT

Le Congrès National de Guidel a marqué un tournant. Face à une rupture d'égalité républicaine de plus en plus flagrante dans les territoires ultra-marins, le SNEP-FSU a adopté une motion unitaire offensive. Ce texte ne se contente plus de lister des manques ; il pose les bases d'un nouveau contrat social et pédagogique entre l'État et ses territoires.

En finir avec la « sous-citoyenneté » administrative

L'éloignement et le climat ne peuvent plus justifier l'abandon des services publics. Aujourd'hui, le déficit structurel d'équipements et la dégradation des infrastructures à ciel ouvert exposent les élèves et les personnels à des risques sanitaires majeurs (UV, chaleur, sargasses, brumes de sable) et

génèrent des temps de déplacement incompatibles avec les apprentissages.

La motion est sans appel : « Le SNEP-FSU refuse que la géographie serve de prétexte à une sous-citoyenneté administrative, sociale et pédagogique. » Pour le syndicat, la réussite des élèves exige un investissement massif pour sortir de cette précarité organisée.

Infrastructures : la « tropicalisation » comme priorité

Le premier pilier de ce plan d'urgence est la tropicalisation. Il s'agit de financer la couverture systématique des plateaux sportifs pour contrer l'exposition aux éléments. Le SNEP-FSU porte une vision moderne et écologique du bâti : « La couverture des plateaux sportifs doit intégrer l'installation de panneaux solaires, afin de produire une énergie renouvelable dédiée à l'alimentation des établissements et à la climatisation des classes. »

Cette exigence s'accompagne d'une norme de « confort thermique » incluant l'accès à l'eau potable et l'installation de citernes tampons pour garantir la continuité des cours face aux défaillances récurrentes des réseaux de distribution.

Protection sociale et retraite : le choix de la répartition

Le second pilier concerne la protection des personnels. Le syndi-

cat réaffirme son attachement au modèle solidaire et son opposition aux dérives individuelles : « Le SNEP-FSU et sa fédération, la FSU, s'opposent à toute forme de capitalisation ou de cotisation volontaire. La revendication porte sur une pension intégrant la majoration de traitement liée à la vie chère. »

L'objectif est d'intégrer la sur-rémunération dans le calcul de la retraite via une bonification indiciaire, garantissant un niveau de vie décent « sans perte de pouvoir d'achat pour les actifs », tout en liant ce droit au maintien de la résidence sur le territoire.

Parallèlement, la motion exige le maintien intégral de la majoration en cas de maladie (CMO, CLM, CLD) et la déconjonction de l'ISG pour les couples.

Santé au travail et justice administrative

Reconnaître la pénibilité est une nécessité. Le métier en zone tropicale doit être classé comme métier à risque (UV, pathologies vocales, bruit), imposant un suivi médical effectif. Enfin, la nationalisation de la gestion des CIMM (Centre des Intérêts Matériels et Moraux) est revendiquée pour garantir l'équité des mutations et éviter que les droits des collègues ne soient « contournés par des dispositifs spécifiques d'attractivité » locaux.

L'égalité réelle n'est pas une option, c'est un droit. Cette motion est désormais le mandat prioritaire du Bureau National pour les négociations ministérielles à venir. ■

L'INTÉGRALITÉ
DE LA MOTION SUR
LE SITE NATIONAL





PROGRAMMES

Motricité : cachez ces techniques que je ne veux plus voir

par Bruno CREMONESI

La consultation des programmes pour le cycle 4 n'a pas encore été lancée, ni d'ailleurs la date d'étude au conseil supérieur des programmes. L'auteur questionne dans cet article l'usage du mot motricité et son sens sur la conception de l'EPS.

Le concept de motricité apparaît dans les programmes de 1996 pour la classe de 6^{ème}, avec des formulations du type « interaction motrice avec autrui », « conduites motrices » et « identifier les effets de la motricité et de l'effort physique sur le corps ». Le mot conduite motrice fait explicitement référence à des formulations Parlebasiennes. Mais c'est en 2008 que le mot intègre le préambule et devient le premier objectif : « le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité ». Elle prendra une place clé dans les programmes de 2015, où elle devient l'une des compétences : « développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps ». Le programme demande explicitement de « transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices » et « adapter sa motricité à des environnements variés ». Le programme lycée 2019 va encore plus loin : « enrichir leur motricité » figure désormais dans la phrase d'ouverture qui dit à quoi sert l'EPS.

Formalisme vs Culturalisme

Le mot motricité et son évolution dans les programmes traduisent la bataille d'idées dans la défini-

tion et la structuration de l'EPS. Christian Couturier⁽¹⁾, dans la conclusion de son article, écrit : « historiquement ce débat s'est traduit autour de ce qui s'est appelé le formalisme (motricité, psychomotricité...) contre le réalisme (culturalisme). »

Pour les tenants du formalisme, au mieux l'EPS s'appuie sur les APSA pour développer la motricité des élèves. Au mieux, car certains arrivent même à théoriser que les APSA ne devraient plus être le support de l'EPS pour s'affranchir des normes culturelles historiquement situées. Une coquetterie théorique qui fait l'impasse sur ce que vont être les pratiques concrètes des élèves et ignore la fonction de démocratisation de l'école.

Chez les 12-17 ans, 77 % des garçons pratiquent un sport en dehors des cours d'EPS, contre seulement 60 % des filles⁽²⁾. Selon le Crédoc, 87 % des cadres supérieurs ont pratiqué au moins un sport dans l'année, contre seulement 57 % des ouvriers⁽³⁾.

L'approche dite culturaliste remet au cœur du projet d'école la démocratisation de la culture. L'EPS insiste sur l'ancrage social des pratiques sportives et artistiques. « Quel sens aurait un « enrichissement moteur »

déconnecté des préoccupations sociales ? » ajoute Christian Couturier.

Prenons par exemple une leçon d'EPS en escalade. Développer la motricité des élèves en dehors de la culture va se justifier par une formalisation d'attendus à un niveau de généralisation suffisamment important pour pouvoir faire des liens avec d'autres

APSA supports, comme le projet de programme collège actuel. Ainsi l'escalade peut devenir un support pour travailler la notion d'équilibre. Quel sens prendrait un travail sur l'équilibre ou le pied s'il n'est pas relié à une technique d'escalade, d'un transfert d'appui ou de rétablissement sur un pied ? Deux techniques que les élèves vont pouvoir construire et éprouver si les voies ont été ouvertes en ayant en tête cette construction, et non pas un parcours formaliste d'équilibre sur un pied coupé de son affiliation culturelle.

Depuis deux ans, le mot motricité a repris une place plus importante dans les concours et la novlangue EPS. « Il faut développer la motricité des élèves ! ». Cette bascule est salutaire au regard du glissement de notre discipline vers une EPS sédentaire où les élèves sont de plus en plus en train de gérer leur vie physique et d'apprendre

des compétences méthodologiques et sociales plutôt que de s'éprouver dans le jeu et dans les pratiques. Mais le mot motricité à la place de technique est une façon pour l'institution de ne pas vouloir assumer une EPS ancrée dans les pratiques sociales et de s'enfermer dans un formalisme qui conduit à se couper à la fois du sport mais aussi des élèves. ■

(1) 2026, anniversaire des 30 ans de la parution des premiers programmes collège, Mag n°5

(2) La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel Lara Muller <https://books.openedition.org/insep/2165>

(3) Ces deux inégalités se cumulent : dans les familles dont le revenu mensuel est inférieur à 1 830 €, seulement 45 % des filles font du sport, contre 74 % dans les foyers aux revenus les plus élevés.

CONCOURS

Recours Inter 2026

par Polo LEMONNIER

La période des recours Inter 2026 s'est ouverte dès le 11 mars.

À ce jour le SNEP-FSU se trouve mandaté par une soixantaine de collègues.

C'est le signe d'une forte attente de la profession pour le droit à une mutation choisie. Notre revendication de 1 500 recrutements par an au CAPEPS sur une période d'au moins 5 ans permettrait à la fois d'améliorer les conditions d'enseignements de l'EPS, mais aussi de permettre le doublement des calibrages d'entrée en académie générant autant de mutations supplémentaires. Ces recrutements couplés au retour à un mouvement national en un seul temps avec un barème équilibré engendreraient une forte amélioration de la fluidité des

mutations. La question du droit à mobilité est un facteur important de l'attractivité des métiers, c'est pourquoi le SNEP et la FSU n'ont cessé de porter leurs revendications dont une partie relève juste de choix politiques sans contrainte budgétaire. Le gouvernement doit nous entendre ! ■



JEUNESSE & SPORTS

Émanciper la Jeunesse

par Gwenaëlle NATTER

Les personnels J&S sont chargés de mettre en œuvre des politiques sportives, d'éducation populaire et de soutien à la vie associative, qui peuvent être de puissants leviers d'émancipation de nos jeunes.

En complémentarité de l'EPS et du sport scolaire, les activités sportives et socio-éducatives pratiquées en dehors du cadre scolaire - trop souvent résumées aux seuls « loisirs » -, peuvent, dans certaines conditions, permettre aux jeunes de développer différentes formes d'engagement, s'exercer à la citoyenneté, construire des solidarités et favoriser l'émancipation. Lors de son congrès 2026, les enseignant.es d'EPS, les profes-

seur.es de sport et les conseiller.es d'éducation populaire et de jeunesse du SNEP-FSU ont travaillé ces sujets. Pour lutter contre les inégalités d'accès aux loisirs et faire du loisir un espace d'émancipation, nous nous sommes mandaté.es en faveur d'un véritable service public des loisirs (une urgence sociale et démocratique). Nous portons également un projet ambitieux pour développer la citoyenneté des jeunes. Nous militons enfin pour une véritable politique



d'insertion des jeunes, conçue dans une vision émancipatrice de l'insertion, à l'inverse d'une logique de volontariat obligatoire, morcelé ou instrumentalisé (EX : service civique).

Pour le SNEP-FSU, dont les maîtres mots sont « démocratisation » et « émancipation », la réflexion doit se poursuivre autour des conditions permettant l'émancipation de toutes nos jeunes. ■

EXTRÊME DROITE

Municipales 2026

par Polo LEMONNIER

Alors que le RN ambitionnait de conquérir plus de 600 communes, force est de constater que c'est pour eux un échec.

En dehors de la conquête de Nice avec Ciotti, la victoire à Carcassonne et quelques autres villes remportées dès le premier tour dans leurs bastions (Perpignan, Béziers, Henin Baumont...) et quelques autres le plus

souvent en se cachant derrière une étiquette divers-droite, le RN n'aura pas réussi son pari. Ce, malgré l'absence de front républicain, la droite LR de Retailleau ou nombre de macronistes préférant l'extrême droite à la gauche et particulièrement à LFI. Il est à

noter que l'extrême droite peine sérieusement à s'implanter dans les grandes villes comme à Paris où malgré une campagne médiatique bien orchestrée la candidate de Reconquête Knafo a fait chou blanc préférant même se retirer au profit de Dati. Le RN continue de progresser dans le milieu rural à mesure que les services publics et les solidarités reculent. C'est sûrement là l'enseignement qu'il faut tirer de ces élections, l'extrême droite prospère sur la désespérance et face à la porosité entre la droite dite républicaine et le RN, il y a urgence à s'organiser pour éviter que le pire n'arrive au printemps 2027. Le SNEP-FSU, à la sortie de son congrès, sort renforcé et déterminé à livrer le combat en construisant les alliances pour organiser la résistance contre le fascisme et contribuer à l'émergence d'un horizon social, écologique, démocratique, féministe ambieux et porteur d'espoir ! ■



© JPR

FORUM EUPEA - MYKONOS, GRE, 23-26 AVRIL

Éducation Physique & Inclusion

par Bruno CREMONESI

L'association européenne de l'Éducation Physique (EP), EUPEA, organisera son 37^e Forum Européen d'Éducation Physique à Mykonos (Grèce), du 23 au 26 avril 2026. Deux jours de discussion et de réflexion sur l'Éducation Physique en Europe.⁽¹⁾

Plus de 25 pays appartenant à la communauté européenne vont participer pour échanger sur la

situation de l'Éducation Physique et les principaux problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Lors du forum, l'EUPEA va adopter un plan pour œuvrer sur l'EP de qualité. Ce document a été construit en lien avec les principales organisations de l'EP au niveau européen (AIESEP, FIEPS...). Il a nécessité de nombreux échanges. Il est le résultat d'un compromis entre

celles et ceux qui ne pensent la fonction de l'EP qu'en termes d'utilité à des questions sociales et celles et ceux qui l'articulent avec la fonction de démocratisation de la culture sportive et artistique. Plusieurs pays ne voient pas l'intérêt d'augmenter les heures d'EP, souvent lorsque sa définition est déconnectée de l'objectif de réduire les inégalités d'accès aux pratiques sportives et artistiques.

Éducation Physique & Inclusion

Cette année, le thème principal sera axé sur l'EP et l'inclusion. L'EP inclusive est l'un des critères clés d'une EP de qualité. Sa mise en œuvre nécessite des formations et des ressources qui ne sont pas toujours disponibles dans les pays européens. Garantir à tous les enfants l'accès à l'EP fait partie intégrante du

droit à l'éducation, tel que reconnu par l'UNESCO. Un « PE talk », version européenne des soirées de l'EPS. ■

(1) Le-la lecteur-ricer aura noté que nous utilisons ici le concept d'EP sans l'adjectif « sportive ». La discipline se nomme dans la majorité des pays européens EP. Cela traduit une façon d'en penser les contenus.



FILM

Laisse pas ton corps au vestiaire ! Un film à ne pas louper

Des centaines de spectateur-rices ont déjà pu visionner le film de Françoise DAVISSE et Jean-Philippe URBACH à Ivry, St Etienne, Briançon, Massy, Agen, Nancy, Rodez, Paris, Caen, Auterive, Chambéry, Bonneuil, Vichy, Brest, St Briec, Vannes, Tours, Lille, Perpignan...

À destination du grand public, ce film s'éloigne des caricatures pour laisser place à la mise en œuvre du sport à l'école comme espace de lutte contre les inégalités, les discriminations entre les garçons et les filles. ■

Projections à venir :

Cinéma l'Utopia à Tournefeuille (31) le 13 avril
Cinéma L'Onyx à Plaisance du Touch (31) le 15 avril
Cinéma Mon Ciné à Saint Martin d'Hères (38) le 20 avril
Cinéma Turbine à Annecy (73) le 22 avril
Cinéma le Travelling à Agde (34) le 19 mai
Cinéma le Rocher à la Garde (83) le 28 mai
Cinéma l'Alhambra à Marseille (13) le 29 mai
Cinéma Arcel à Corbeil-Essonnes (91) le 9 juin